

devant nous un Canada aussi grand que jamais. Écoutez ce que dit le discours du trône à ce sujet:

Bien que la situation économique continue de peser lourdement sur toutes les classes du peuple, on peut voir enfin, à certains signes certains, que la période aiguë de la crise est à son déclin. Je me réjouis de constater que la sagesse de votre ferme politique d'économie et de progrès qui a allégé les souffrances des Canadiens et maintenu la position financière enviable de notre pays, est encore plus manifeste aux approches de la prospérité renaissante...

L'unité, le courage et l'initiative du peuple canadien, sans quoi vos labeurs eussent été vains, constitueront désormais la base sur laquelle, grâce à la coopération et à la confiance, nous édifierons un Canada plus grand que jamais.

Je le demande, monsieur l'Orateur, étant donné la situation telle que les gens la connaissent, les centaines de milliers d'hommes et de femmes atteints par la crise d'un océan à l'autre, ces mots: "la crise est à son déclin", "les approches de la prospérité renaissante", "l'amélioration des conditions", "un Canada plus grand que jamais", ne sont-ils pas, à une pareille époque, comme du sel appliqué sur une plaie vive? Je suis stupéfait que mon très honorable ami mette des expressions de ce genre sur les lèvres du représentant du roi, à une époque comme celle-ci. Quel sera l'effet d'un tel langage, quand les chômeurs liront ce texte et y chercheront en vain des promesses qui fassent espérer la solution de questions d'une importance primordiale pour eux?

Ces paroles, monsieur l'Orateur, pourraient avoir quelque force et effet, si elles n'avaient pas paru sous telle ou telle forme dans tous les discours du trône lus par Son Excellence depuis l'avènement du présent Gouvernement. Écoutez ce que le premier ministre a dit par la bouche de Son Excellence au cours des sessions précédentes du Parlement. Dans le présent discours, il dit: "les conditions s'améliorent, aux approches de la prospérité renaissante". Retournons à l'ouverture de la session spéciale ou première session du 8 septembre 1930, il y a juste deux ans et un mois. Je citerai l'extrait suivant du discours du trône de cette session-là:

La nécessité d'étudier à fond la situation économique exceptionnelle qui a entraîné le chômage m'a engagé à vous convoquer plus tôt qu'à l'ordinaire. Vous aurez à examiner plusieurs propositions législatives, entre autres certains amendements à la loi des douanes et au tarif douanier. Elles contribueront largement, on l'espère, à remédier aux conditions anormales qui existent aujourd'hui.

Je vous prie de prendre note de ces paroles; elles énoncent ce que le premier ministre regardait en toute sincérité à cette époque, je le crois, comme le remède, mais ce qui a été,

nous le savons maintenant, la principale cause de l'accroissement du chômage. Le Gouvernement, disait-il, va modifier la loi des douanes et le tarif douanier. J'affirme que ces amendements à la loi des douanes et au tarif douanier ont contribué plus que toute autre chose à accroître au pays le chômage et la misère des campagnes.

Le discours de Son Excellence à la fin de la première session, lors de la prorogation des Chambres, le 22 septembre, juste deux semaines après le discours précédent, ne contenait que deux alinéas. Voici le premier:

Je vous remercie de la prompte attention que vous avez accordée aux mesures qui vous ont été proposées et que l'on a jugées nécessaires pour remédier au chômage au Canada. J'ai le vif espoir et la ferme conviction qu'elles produiront les résultats qui ont motivé leur adoption.

C'était il y a deux ans. Le premier ministre s'imaginait que le relevement des droits de douane et les pouvoirs accordés au Gouverneur en conseil seraient efficaces et contribueraient à la solution du problème du chômage. Il sait maintenant qu'ils ont produit l'effet contraire, car la situation est pire qu'il y a deux ans.

Prenez la deuxième session, dont l'ouverture a eu lieu le 12 mars 1931, cinq mois et demi après celle que je viens de mentionner; il y a un an et six mois et demi. Je relève ces mots dans le discours du trône:

Vous serez appelés à étudier certaines propositions élaborées par mes ministres afin de porter remède à la situation, de trouver de nouveaux moyens qui faciliteront la marche de notre peuple vers la réalisation d'une prospérité encore inconnue, et de lui procurer pour l'avenir toutes les garanties possibles contre le retour des conditions actuelles qui sont subordonnées aux forces du monde.

Mon gouvernement a retracé les origines de nos difficultés et il croit fermement que plusieurs de nos problèmes ne sont pas la conséquence de la crise universelle mais qu'ils l'ont précédée et que des facteurs d'une nature domestique ont déterminé la dépression économique dont souffre actuellement notre pays.

C'est exactement ce que nous disions tout dernièrement. Ce n'est pas tant la crise universelle que les conditions domestiques, aggravées par les mesures dues à l'initiative de mon très honorable ami et dont il est aujourd'hui obligé d'admettre la futilité. Voici ce qu'il disait, après avoir passé en revue les origines et les causes de la situation telle qu'elle existait à cette époque:

Voilà la conviction qui a déterminé mes ministres, à la session d'urgence du parlement, tenue en septembre dernier, à faire disparaître l'une des faiblesses fondamentales de notre régime industriel, en apportant alors dans le tarif toutes les modifications possibles qui, à leur avis, constitueraient une garantie importante contre les dangers de la concurrence mondiale.